

Cabinet de diagnostics immobiliers

Expertises et Diagnostics techniques

45770 SARAN

www.diatechcentre.com

Ordre de mission

Objet de la mission :

☒ Etat des Risques et Pollutions

☒ Métrage (Surface Habitable)

☒ Diagnostic de Performance Energétique

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Type : Créancier
Nom / Société : CREDIT FONCIER DE FRANCE
Adresse : 182 Avenue de France 75013 PARIS - 13EME
Téléphone :
Fax :
Mail :

Désignation du propriétaire

Nom / Société : M. [REDACTED]
Adresse : Lieu dit le Bourg
86 Chemin de la chapelle
CP : 45390
Ville : BRIARRES-SUR-ESSONNES
Tel :
Mail :

Désignation du ou des bâtiments

Adresse : Lieu dit le Bourg
86 Chemin de la chapelle
Code Postal : 45390
Ville : BRIARRES-SUR-ESSONNES
Département : .. Loiret
Précision : Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Mission

Personne à contacter (avec tel) : ... Sans accompagnateur
Type de bien à expertiser : Habitation (maison individuelle)
Catégorie du bien : (IGH/ERP) Autres
Date du permis de construire : > 1997
Section cadastrale : Section cadastrale ZK, Parcelle(s) n° 205
Numéro de lot(s) :
Lots rattachés : ☐ Cave, ☐ Garage, ☐ Terrain, ☐ Autre
Périmètre de repérage : Ensemble de la propriété
Autres informations : ☐ Ascenseur, ☐ Animaux
Remise des clés :
Date et heure de la visite : 30/08/2023 à 14 h 15 durée approximative 02 h 30
Précisions :

Locataire

Nom / Société : CREDIT FONCIER DE FRANCE
Adresse : 182 Avenue de France
Code Postal : 75013
Ville : PARIS - 13EME
Téléphone :
Mail :

Paraphe du donneur d'ordre :

Administratif

Facturation : ☐ Propriétaire ☐ Donneur d'ordre ☐ Notaire
Facturation adresse : SA IQERA - 186 Avenue de Grammont - 37917 TOURS CEDEX 9
Destinataire(s) des rapports : ☒ Propriétaire ☐ Donneur d'ordre ☐ Notaire ☐ Agence
Destinataire(s) adresse : TAVIEUX MORO ET DE LA SELLE AVOCATS - 72 Avenue Victor Hugo - 75116
PARIS CEDEX
Destinataire(s) e-mail :
Impératif de date : 30/08/2023

Information relative à tout diagnostic :

- * Il est de l'obligation du propriétaire/ donneur d'ordre de fournir tous documents (Diagnostics, recherche, travaux, etc.) et informations dont il aurait connaissance (exemple : présence de parasites du bois, matériaux amiantés,...) relatifs à la présente mission.
- * Le propriétaire doit fournir un accès sécurisé à toutes les pièces / locaux pour lesquels le diagnostiqueur a été mandaté. Il est rappelé que l'inspection des ascenseurs, monte-charge, chaufferie, locaux électrique MT et HT nécessitent l'autorisation préalable et la présence d'un technicien de maintenance spécialisé. Ces personnes doivent être contactées et présentes sur site lors du diagnostic. Dans le cas où elles ne seraient pas présentes, et qu'une visite supplémentaire soit nécessaire, celle-ci sera facturée conformément à la grille tarifaire.
- * Seules les parties accessibles le jour de la visite seront contrôlées, c'est pourquoi le propriétaire devra déplacer le mobilier lourd afin de permettre un accès aux murs, plinthes et cloisons.
- * Le diagnostiqueur n'a pas l'autorisation réglementaire pour déposer des éléments nécessitant l'utilisation d'outils. Il est de la responsabilité du propriétaire d'effectuer cette dépose préalablement (Trappes des baignoires / éviers, ...)
- * Le diagnostiqueur devra désigner un représentant s'il ne peut être présent lui-même lors du repérage.

Spécificité au Mesurage loi Carrez / Loi Boutin :

- * Il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir le règlement de copropriété du bien mesuré. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera une demande de copie du règlement de copropriété auprès du syndicat de copropriété, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Spécificité au diagnostic Performance énergétique :

- * Dans le cas de la location saisonnière, location de maisons individuelles dont le permis de construire a été accepté avant 1948, des immeubles collectifs, des appartements individuels chauffés par un système collectif et des locaux qui ne sont pas à usage d'habitation ; il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir les factures des consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des 3 années antérieures. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera une recherche des consommations, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Fait à _____ le _____
Signature du donneur d'ordre :



Cabinet de diagnostics immobiliers

Expertises et Diagnostics techniques

45770 SARAN

www.diatechcentre.com

Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 3982
Date du repérage : 30/08/2023



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ...**Loiret**

Adresse :**Lieu dit le Bourg**

86 Chemin de la chapelle
Commune :**45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES**
Section cadastrale ZK, Parcelle(s) n°
205

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Périmètre de repérage :
Ensemble de la propriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... **MS**

Adresse :**Lieu dit le Bourg**
86 Chemin de la chapelle
45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES

Objet de la mission :

☒ **Etat des Risques et Pollutions**

☒ **Métrage (Surface Habitable)**

☒ **Diagnostic de Performance Energétique**



Votre agence

E TISSIER & D MASSARDIER - EIRL
AGENTS GENERAUX
78 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél : 04 78 34 79 04
Mail : tassins-la-demi-lune@gan.fr
N° Orias : 18004391-21009156
Site Orias : www.orias.fr

MOTJE THIERRY
DIATECH CENTRE
2122 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
45770 SARAN

Vos références

N° client / identifiant internet : 27657775
N° souscripteur : 22998352Y
N° contrat : 229983520001

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
DES EXPERTS EN DIAGNOSTIC**

VOUS (SOUSCRIPTEUR) :

MOTJE THIERRY

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :

Gan Assurances

Atteste que vous avez souscrit le contrat GAN MULTIRISQUES ESSENTIEL ci-dessus référencé garantissant les conséquences financières de votre responsabilité civile professionnelle.

Vous exercez la profession : EXPERT EN DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER.

Activité professionnelle garantie :

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes :

EDITOCSARCP00118-01-503



Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 103 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 0512Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tél : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Reclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr

1/3



N° souscripteur : 22998352Y

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE (1)	FRANCHISE OU SEUIL D'INTERVENTION (2)
Responsabilité civile études, conseils, professions libérales	- Dommages corporels, matériels et immatériels dont : - Dommages matériels et immatériels	1 000 000 € par année d'assurance 600 000 € par sinistre	Dommages corporels : sans franchise Autres dommages : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 311 € et un maximum de 1 554 €
	- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	80 000 € par année d'assurance	

1) Montants non indexés (2) Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (995,2 au 2ème trimestre 2020) sauf particularités

ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

La garantie s'exerce dans les Pays de l'Union Européenne ainsi que les Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE).

Pour la garantie Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement, la garantie s'exerce en France Métropolitaine, dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Le souscripteur du contrat est avisé que les garanties du présent contrat ne peuvent, en aucun cas, se substituer aux garanties qu'il serait dans l'obligation de souscrire localement dans un pays en application de la législation qui lui est propre en matière d'assurance.

La présente attestation est valable du **01/01/2023** au **31/12/2023** inclus, sous réserve que la garantie soit en vigueur.

Elle a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à TASSIN LA DEMI-LUNE, le 18 janvier 2023

Pour Gan Assurances

EDT/CDS/ARCP/001/13-01-2023



Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 100 107 400 euros – RCS Paris 542 083 787 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10 rue d'Alsace 75005 Paris – Tél : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75438 Paris Cedex 09
Direction Reclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr

3/3



N° souscripteur : 22998352Y

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE (1)	FRANCHISE OU SEUIL D'INTERVENTION (2)
Responsabilité civile exploitation	- Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	16 000 000 € tous dommages confondus par année d'assurance	Dommages corporels : sans franchise
	dont : - Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels - Dommages causés aux installations enterrées par les engins et matériels de chantier automoteurs - Vol du fait des préposés	1 500 000 € par sinistre 46 000 € par sinistre 15 000 € par sinistre	Dommages matériels et immatériels : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 311 € et un maximum de 1 554 € Sauf activités des TPE Manufacturières : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 543 € et un maximum de 3260 €
	- Faute inexcusable de l'employeur	3 000 000 € par année d'assurance	sans franchise
	- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux «Biens confiés»	76 500 € par sinistre	10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 311 € et un maximum de 622 €
Responsabilité civile atteintes à l'environnement	- Tous dommages confondus	765 000 € par année d'assurance	Dommages corporels : sans franchise Autres dommages : 1 243 €
	dont : - Dommages matériels et immatériels / Préjudices écologiques - Frais de remboursement des mesures conservatoires	300 000 € par sinistre 10% du montant des dommages et à concurrence de 76 500 € par sinistre	

EDITO:CS2ARCF001/15-01-2023



Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tél : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Reclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : reclamabon@gan.fr

2/3



Cabinet de diagnostics immobiliers

Expertises et Diagnostics techniques

45770 SARAN

www.diatechcentre.com

Résumé de l'expertise n° 3982

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **Lieu dit le Bourg**

86 Chemin de la chapelle

Commune : **45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES**

Section cadastrale ZK, Parcelle(s) n° 205

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Périmètre de repérage : ... **Ensemble de la propriété**

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie habitable totale : 79,09 m² Surface au sol totale : 88,77 m²
	DPE	84 2 B kWh/m²/an kg CO₂/m²/an Estimation des coûts annuels : entre 460 € et 670 € par an Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Numéro enregistrement DPE (ADEME) : 2345E2992728T
	ERNMT	Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques Zone sismique définie en zone 1 selon la réglementation parasismique 2011



Cabinet de diagnostics immobiliers

Expertises et Diagnostics techniques

45770 SARAN

www.diatechcentre.com

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **3982** relatif à l'immeuble bâti visité
situé au : Lieu dit le Bourg

86 Chemin de la chapelle 45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES.

Je soussigné, **MOTJE Thierry**, technicien diagnostiqueur pour la société **DIATECH CENTRE** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	MOTJE Thierry	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE TOUR PACIFIC OUEST 13 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	DTI/1806-007	27/03/2029 (Date d'obtention : 28/03/2022)
DPE sans mention	MOTJE Thierry	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE TOUR PACIFIC OUEST 13 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	DTI / 1806-007	27/06/2030 (Date d'obtention : 28/06/2023)
Electricité	MOTJE Thierry	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE TOUR PACIFIC OUEST 13 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	DTI/1806-007	18/12/2023 (Date d'obtention : 19/12/2018)
Gaz	MOTJE Thierry	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE TOUR PACIFIC OUEST 13 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	DTI/1806-007	11/10/2029 (Date d'obtention : 10/11/2022)
Plomb	MOTJE Thierry	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE TOUR PACIFIC OUEST 13 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	DTI/1806-007	25/10/2029 (Date d'obtention : 26/10/2022)

- Avoir souscrit à une assurance (GAN n° 111267773 valable jusqu'au 31/12/2023) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **SARAN**, le **30/08/2023**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



Cabinet de diagnostics immobiliers

Expertises et Diagnostics techniques

45770 SARAN

www.diatechcentre.com

Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 3982
 Date du repérage : 30/08/2023
 Heure d'arrivée : 14 h 15
 Durée du repérage : 02 h 30

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Loiret Adresse : Lieu dit le Bourg 86 Chemin de la chapelle Commune : 45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES Section cadastrale ZK, Parcelle(s) n° 205 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : . M. [REDACTED] Adresse : Lieu dit le Bourg 86 Chemin de la chapelle 45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : CREDIT FONCIER DE FRANCE Adresse : 182 Avenue de France 75013 PARIS - 13EME	Repérage Périmètre de repérage : Ensemble de la propriété
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : MOTJE Thierry Raison sociale et nom de l'entreprise : DIATECH CENTRE Adresse : 2122 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN Numéro SIRET : 500812722 Désignation de la compagnie d'assurance : ... GAN Numéro de police et date de validité : 111267773 / 31/12/2023	
Surface habitable en m² du ou des lot(s)	

Surface habitable totale : 79,09 m² (soixante-dix-neuf mètres carrés zéro neuf)
Surface au sol totale : 88,77 m² (quatre-vingt-huit mètres carrés soixante-dix-sept)

Attestation de surface n° 3982**Résultat du repérage**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Salon-séjour	30,31	28,23	
Rez de chaussée - Cuisine	8,33	8,33	
Rez de chaussée - Chaufferie	2,84	2,84	
Rez de chaussée - Wc 1	1,02	1,02	
Rez de chaussée - Chambre 1	11	11	
1er étage - Paller 1	2,99	2,99	
1er étage - Salle de bain	3,71	5,96	
1er étage - Chambre 2	8,94	13,18	
1er étage - Chambre 3	8,8	13,69	
1er étage - Wc 2	1,15	1,53	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :

Surface habitable totale : 79,09 m² (soixante-dix-neuf mètres carrés zéro neuf)
Surface au sol totale : 88,77 m² (quatre-vingt-huit mètres carrés soixante-dix-sept)

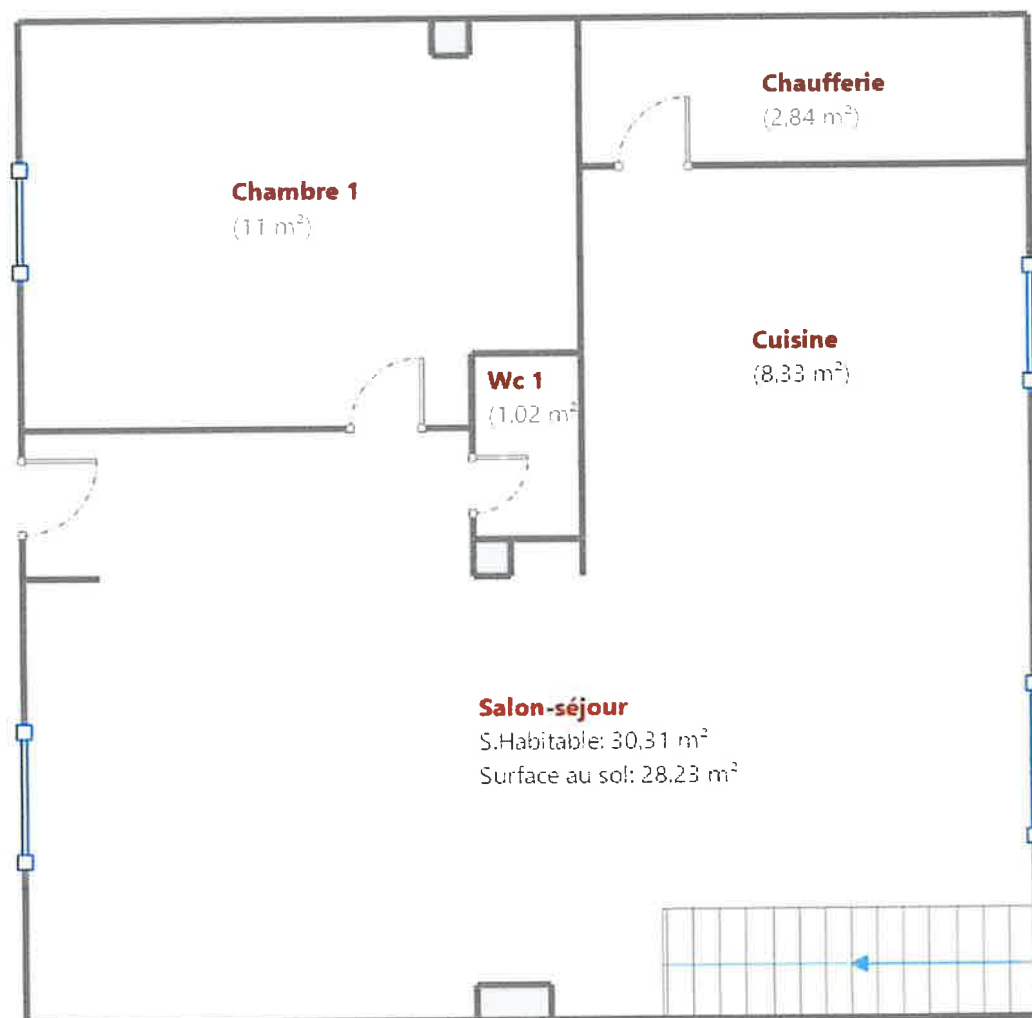
Fait à **SARAN**, le **30/08/2023**

Par : **MOTJE Thierry**

Aucun document n'a été mis en annexe

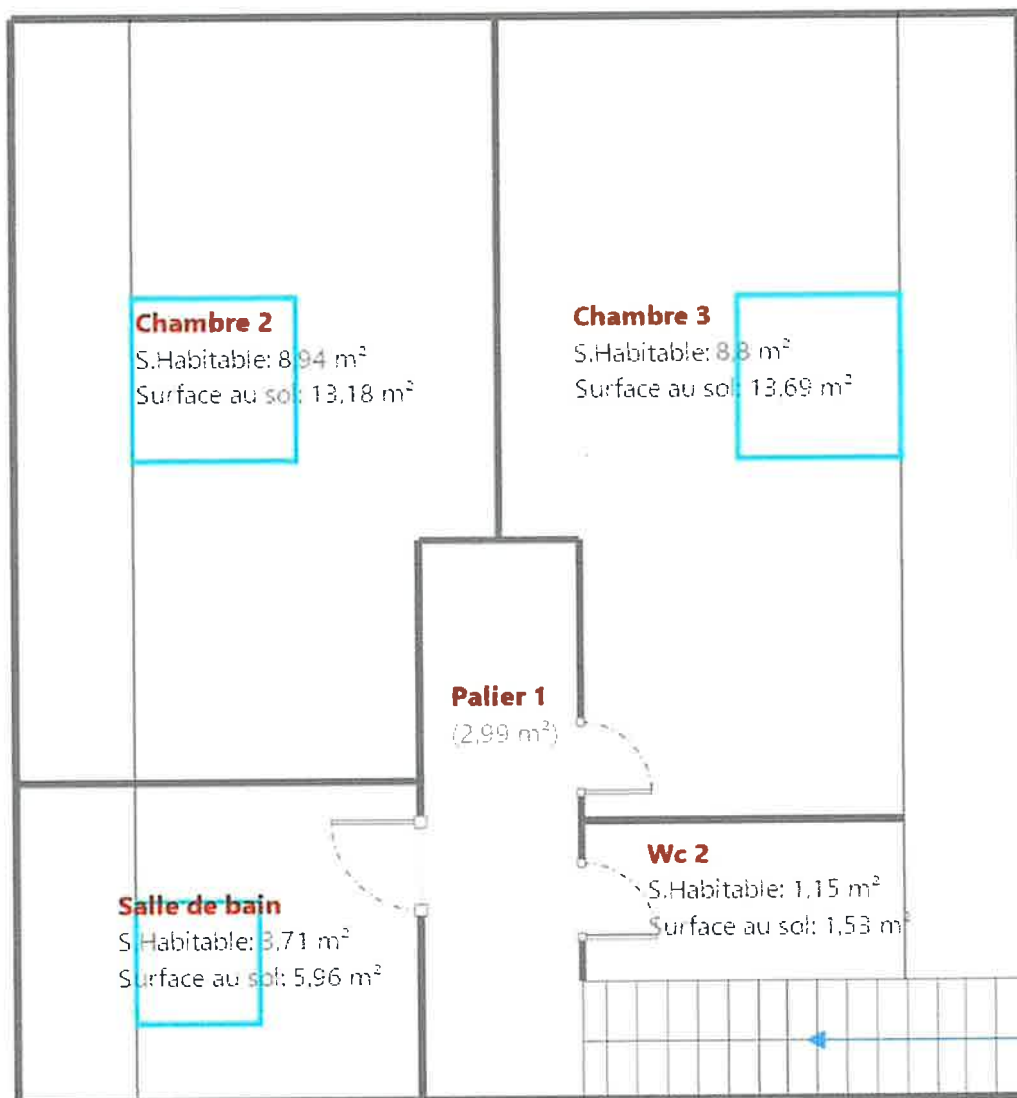
Attestation de surface n° 3982

----- Rez de chaussée -----



Attestation de surface n° 3982**Loi
Boutin**

----- 1er étage -----



DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2345E2992728T

Etabli le : 08/09/2023

Valable jusqu'au : 07/09/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

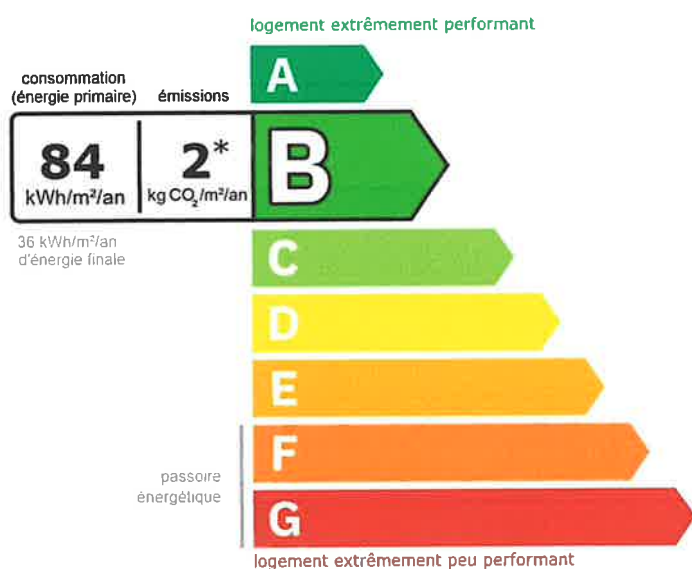


Adresse : **Lieu dit le Bourg 86 Chemin de la chapelle**
45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES

Type de bien : **Maison Individuelle**
 Année de construction : **2019**
 Surface habitable : **79,09 m²**

Propriétaire : [REDACTÉ]
 Adresse : **Lieu dit le Bourg 86 Chemin de la chapelle 45390 BRIARRES-SUR-ESSONNES**

Performance énergétique et climatique



* Dont émissions de gaz à effet de serre



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
 Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 215 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 1 115 km parcourus en voiture.
 Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **460 €** et **670 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

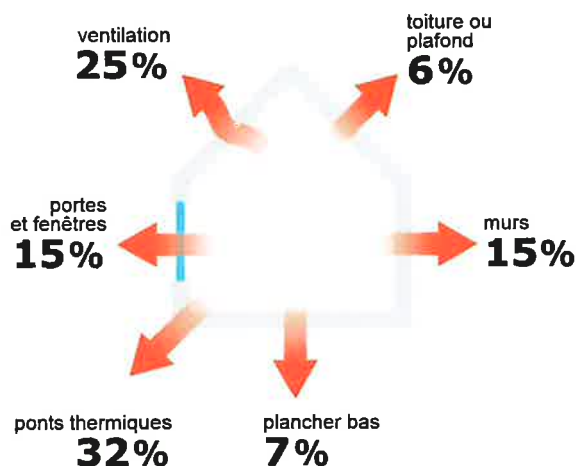
DIATECH CENTRE
 2122 Ancienne route de Chartres
 45770 SARAN
 tel : 0621577321

Diagnosticteur : **MOTJE Thierry**
 Email : **diatechcentre@gmail.com**
 N° de certification : **DTI / 1806-007**
 Organisme de certification : **SOCOTEC Certification France**



[Signature manuscrite]

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Hygro B après 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



INSUFFISANT

MOYEN

BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Electrique	4 360 (1 895 é.f.)	entre 310 € et 430 €	 66 %
 eau chaude	 Electrique	1 297 (564 é.f.)	entre 90 € et 130 €	 19 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	331 (144 é.f.)	entre 20 € et 40 €	 5 %
 auxiliaires	 Electrique	680 (296 é.f.)	entre 40 € et 70 €	 10 %
énergie totale pour les usages recensés :		6 668 kWh (2 899 kWh é.f.)	entre 460 € et 670 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 102ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -21% sur votre facture **soit -97€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 102ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

42ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -45€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)**p.4**

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 2013 et 2021) donnant sur l'extérieur	très bonne
 Plancher bas	Plancher à entrevous isolant donnant sur un vide-sanitaire avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 2013 et 2021)	très bonne
 Toiture/plafond	Plafond sous solives bois donnant sur un comble très faiblement ventilé avec isolation extérieure (réalisée entre 2013 et 2021) Plafond sous solives bois donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (réalisée entre 2013 et 2021) Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation intérieure (réalisée entre 2013 et 2021)	très bonne
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée et volets battants bois / Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets battants bois / Fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée sans protection solaire / Porte(s) autres isolée avec double vitrage	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	PAC air/eau installée à partir de 2017 avec programmateur avec réduit, réseau isolé (système individuel). Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage, contenance ballon 150 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro B après 2012
 Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Lot

Description

Performance recommandée

Etape non nécessaire, performance déjà atteinte

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 5700 à 8600€

Lot

Description

Performance recommandée



Eau chaude sanitaire

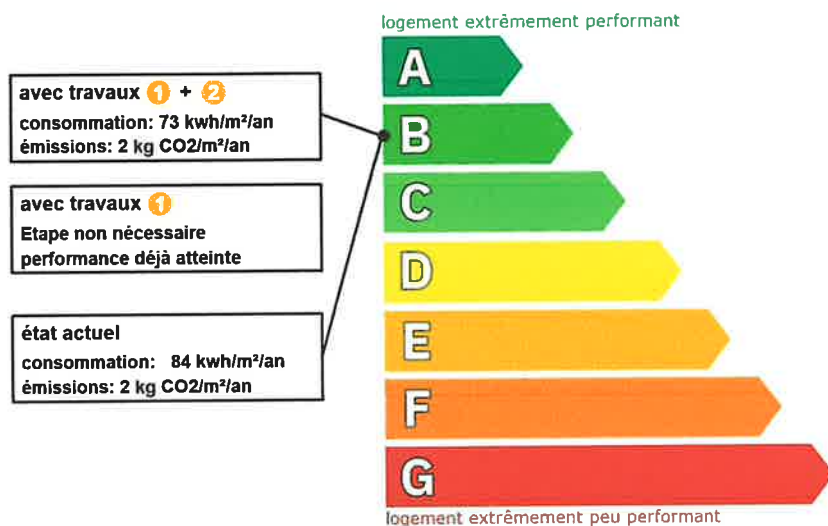
Mettre en place un système Solaire

Commentaires :

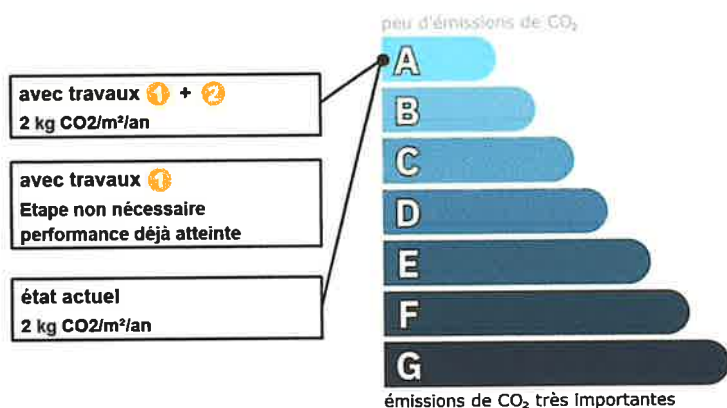
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :
www.faire.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIÉL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Référence du DPE : 3982

Date de visite du bien : 30/08/2023

Invariant fiscal du logement : N/A

Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale ZK, Parcelle(s) n° 205

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Rapport mentionnant la composition des parois

Photographies des travaux

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	45 Loiret
Altitude	 Donnée en ligne	100 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	 Estimé	2019
Surface habitable du logement	 Observé / mesuré	79,09 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré 18,68 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré oui
	Année isolation	 Document fourni 2013 - 2021
Mur 2 Nord	Surface du mur	 Observé / mesuré 29,83 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré oui
	Année isolation	 Document fourni 2013 - 2021
Mur 3 Est	Surface du mur	 Observé / mesuré 18,68 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré oui
	Année isolation	 Document fourni 2013 - 2021

Mur 4 Sud	Surface du mur	🔍	Observé / mesuré	29,83 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	🔍	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021
Plancher	Surface de plancher bas	🔍	Observé / mesuré	53,5 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	un vide-sanitaire
	Etat isolation des parois Aue	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	🔍	Observé / mesuré	29.5 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	🔍	Observé / mesuré	53.5 m²
	Type de pb	🔍	Observé / mesuré	Plancher à entrevous isolant
	Isolation: oui / non / inconnue	🔍	Observé / mesuré	oui
Plafond 1	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021
	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	14,19 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé
	Surface Aiu	🔍	Observé / mesuré	14.19 m²
	Surface Aue	🔍	Observé / mesuré	15.609 m²
	Etat isolation des parois Aue	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Plafond sous solives bois
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	oui
Plafond 2	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021
	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	17,26 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	🔍	Observé / mesuré	17.26 m²
	Surface Aue	🔍	Observé / mesuré	18.986 m²
	Etat isolation des parois Aue	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Plafond sous solives bois
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	oui
Plafond 3	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021
	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	30,13 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	oui
Fenêtre 1 Ouest	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	1,56 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé / mesuré	oui
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain

Fenêtre 2 Est

Surface de baies		Observé / mesuré	1,56 m²
Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Est
Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie		Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air		Observé / mesuré	18 mm
Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
Retour isolation autour menuiserie		Observé / mesuré	oui
Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets		Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque homogène
Hauteur a (°)		Observé / mesuré	0 - 15°

Fenêtre 3 Est

Surface de baies		Observé / mesuré	5,11 m²
Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Est
Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air		Observé / mesuré	20 mm
Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
Retour isolation autour menuiserie		Observé / mesuré	oui
Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque homogène
Hauteur a (°)		Observé / mesuré	0 - 15°

Fenêtre 4 Ouest

Surface de baies		Observé / mesuré	1,53 m²
Placement		Observé / mesuré	Plafond 3
Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
Uw (saisie directe)		Document fourni	1.3
Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois
Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
Retour isolation autour menuiserie		Observé / mesuré	oui
Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets		Observé / mesuré	Pas de protection solaire
Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche

Fenêtre 5 Est	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	 Observé / mesuré	0,76 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Plafond 3
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	 Document fourni	1.3
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Retour isolation autour menuiserie	 Observé / mesuré	oui
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre Ouest	Surface de baies	 Observé / mesuré	3,01 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Retour isolation autour menuiserie	 Observé / mesuré	oui
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte	Surface de porte	 Observé / mesuré	1,94 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	 Observé / mesuré	Toute menuiserie
	Type de porte	 Observé / mesuré	Porte isolée avec double vitrage
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 2	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	3,7 m
Pont Thermique 3	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 2 Nord / Plancher Int.
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITI / non isolé

Pont Thermique 4	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	9,7 m
	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Nord / Plancher
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6 m
Pont Thermique 5	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher Int.
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 6	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	3,7 m
Pont Thermique 7	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Plancher Int.
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	9,7 m
Pont Thermique 8	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Plancher
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6 m

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	🔍	Observé / mesuré
	Année installation	🔍	Observé / mesuré
	Energie utilisée	🔍	Electrique
	Façades exposées	🔍	plusieurs
	Logement Traversant	🔍	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	🔍	Observé / mesuré
	Surface chauffée	🔍	Observé / mesuré
	Nombre de niveaux desservis	🔍	Observé / mesuré
	Type générateur	🔍	Observé / mesuré
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré
	Energie utilisée	🔍	Electrique
	Chaudière murale	🔍	Observé / mesuré
	Type émetteur	🔍	Observé / mesuré
	Température de distribution	🔍	Observé / mesuré
	Année installation émetteur	🔍	Observé / mesuré
	Type de chauffage	🔍	Observé / mesuré
	Equipement intermittence	🔍	Observé / mesuré
	Nombre de niveaux desservis	🔍	Observé / mesuré
Eau chaude sanitaire	Type générateur	🔍	Observé / mesuré
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré
	Energie utilisée	🔍	Electrique
	Type production ECS	🔍	Observé / mesuré
	Chaudière murale	🔍	Observé / mesuré
	Type de distribution	🔍	Observé / mesuré
	Type de production	🔍	Observé / mesuré
	Volume de stockage	🔍	Observé / mesuré

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par SOCOTEC Certification France - 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : DIATECH CENTRE 2122 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN
Tél. : 0621577321 - N°SIREN : 500812722 - Compagnie d'assurance : GAN n° 111267773



ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

86 CHEMIN DE LA CHAPELLE 45390 BRIARRES-SUR-ESSONNE

Adresse: 86 Chemin de la Chapelle 45390
BRIARRES SUR ESSONNE
Coordonnées GPS: 48.229774, 2.425289
Cadastre: ZK 205

Commune: BRIARRES SUR ESSONNE
Code Insee: 45054

Reference d'édition: 2399631
Date d'édition: 08/09/2023

Vendeur:

Acquéreur:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

1 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1
PPR Naturels Inondation	NON	Inondation Seine - Essonne Approuvé 18/06/2012
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Seine - Essonne Approuvé 18/06/2012
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/RFYGZ>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.



ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	13-27	du	26 février 2013	Mis à jour le	
Adresse de l'immeuble	86 Chemin de la Chapelle	Code postal ou Insee	45390	Commune	BRIARRES SUR ESSONNE
Références cadastrales :			ZK 205		

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N				
prescrit	anticipé	approuvé	Oui	Non X
date				
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
inondation	crue torrentielle	remontée de nappe	avalanches	
cyclone	mouvements de terrain	sécheresse géotechnique	feux de forêt	
séisme	volcan	autres		
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN				
Oui	Non			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés				
Oui	Non			

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion				
> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion)				
Oui	Non	X		
Si oui, exposition à l'horizon des:				
30 ans	100 ans			

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M				
prescrit	anticipé	approuvé	Oui	Non X
date				
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
mouvements de terrain		autres		
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM				
Oui	Non			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés				
Oui	Non			

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé				
Oui	Non	X		
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :				
effet toxique	effet thermique	effet de surpression		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé				
Oui	Non	X		
Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :				
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement				
Oui	Non			
L'immeuble est situé en zone de prescription				
Oui	Non			
Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés				
Oui	Non			
Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location				
Oui	Non			

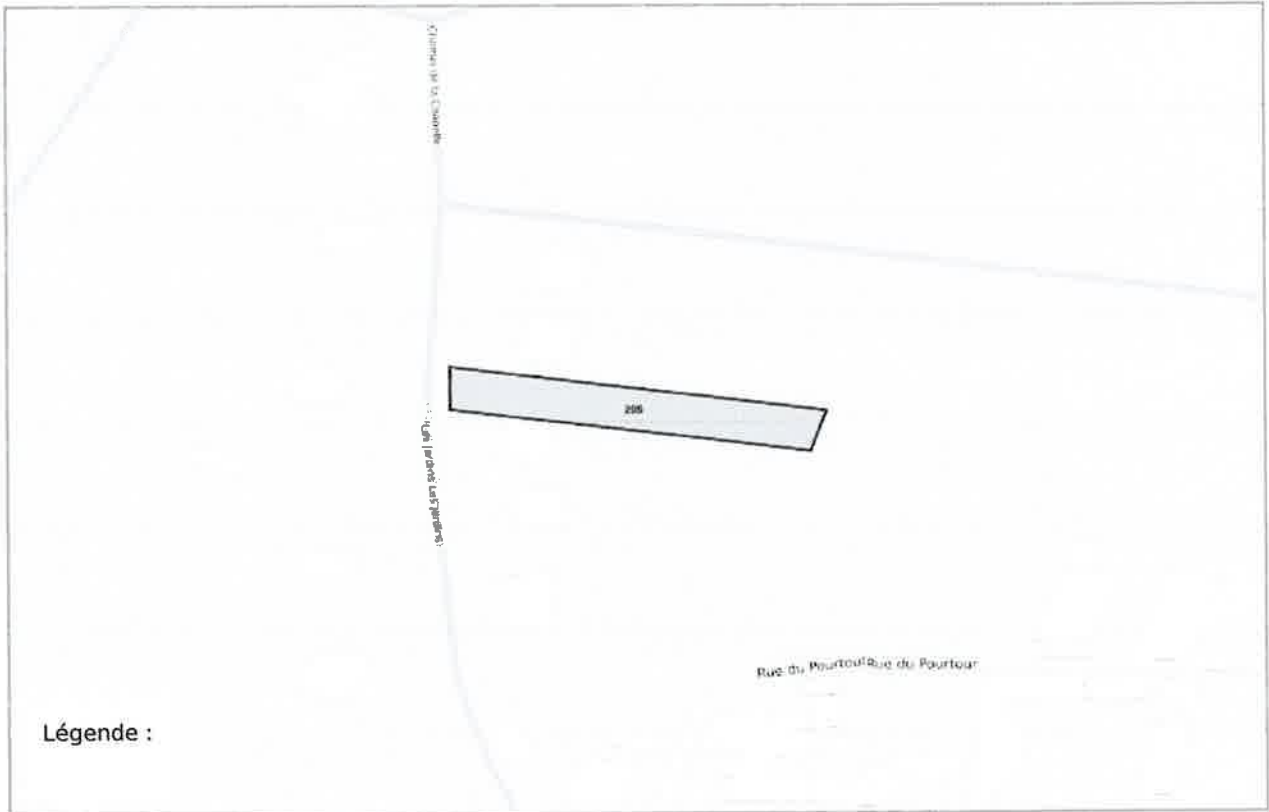
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire				
L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en				
zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5
très faible	faible	modérée	moyenne	forte
X				

Information relative à la pollution de sols				
> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)				
Oui	Non	X		

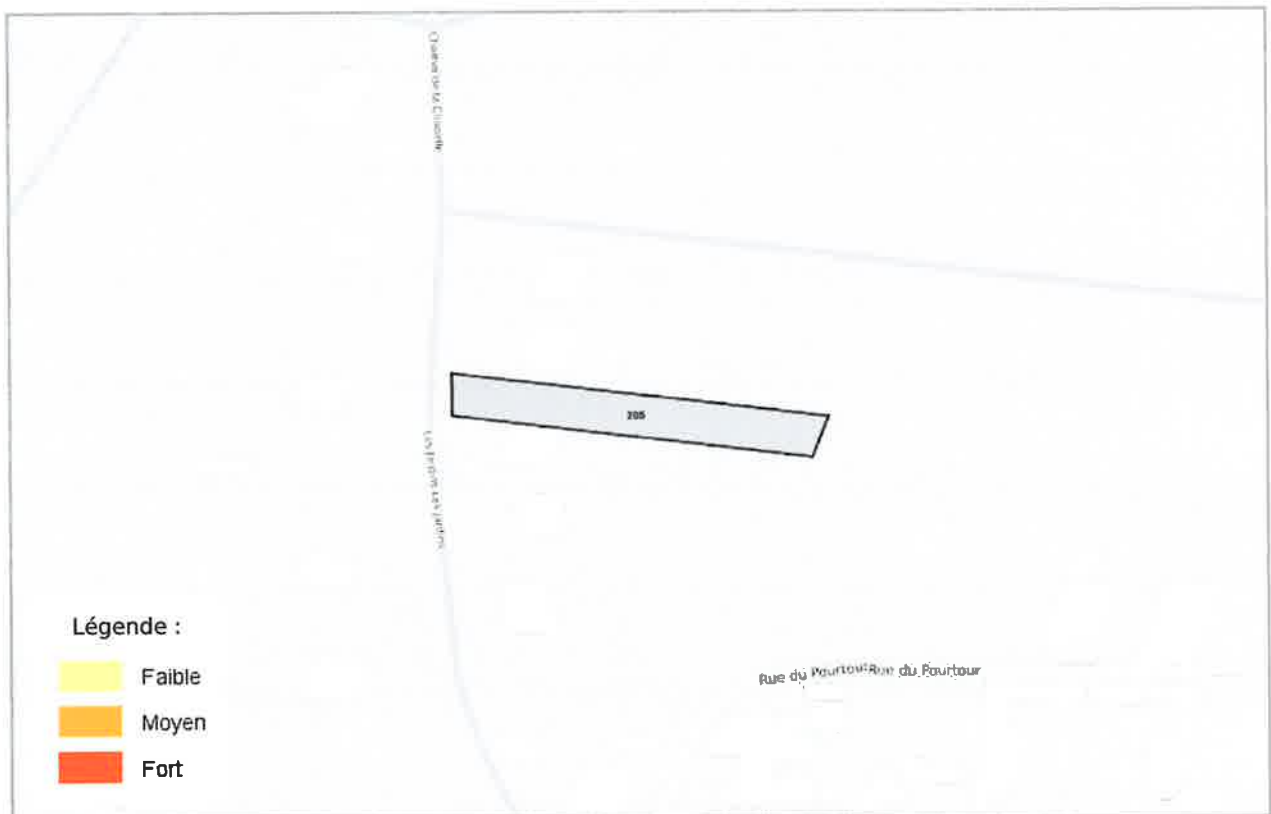
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon				
> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3				
Oui	Non	X		

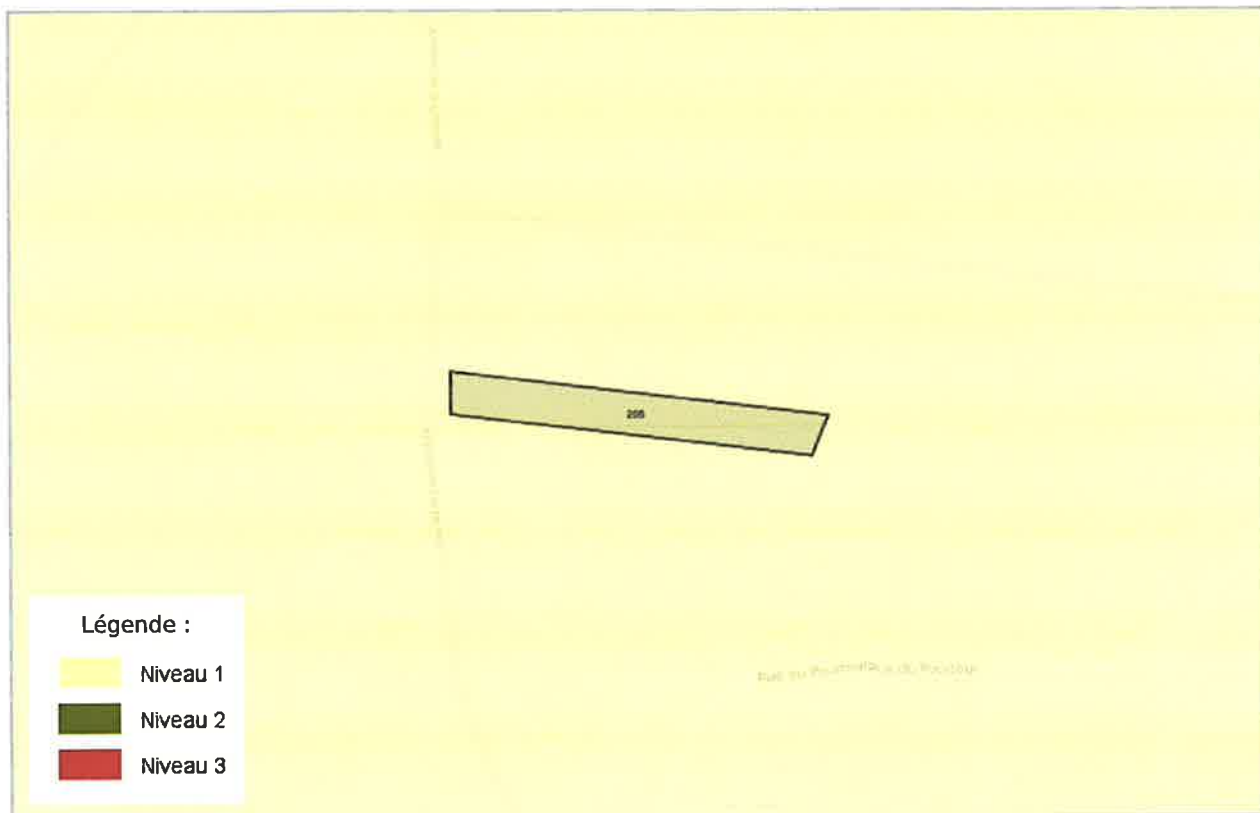
Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:				
Oui	Non	X		
Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:				
zone D	zone C	zone B	zone A	
faible	modérée	forte	très forte	

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*				
* catastrophe naturelle minière ou technologique				
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente				
Oui	Non			
vendeur	date / lieu	acquéreur		
MR DANQUIN LESLIE	08/09/2023 / BRIARRES SUR ESSONNE			

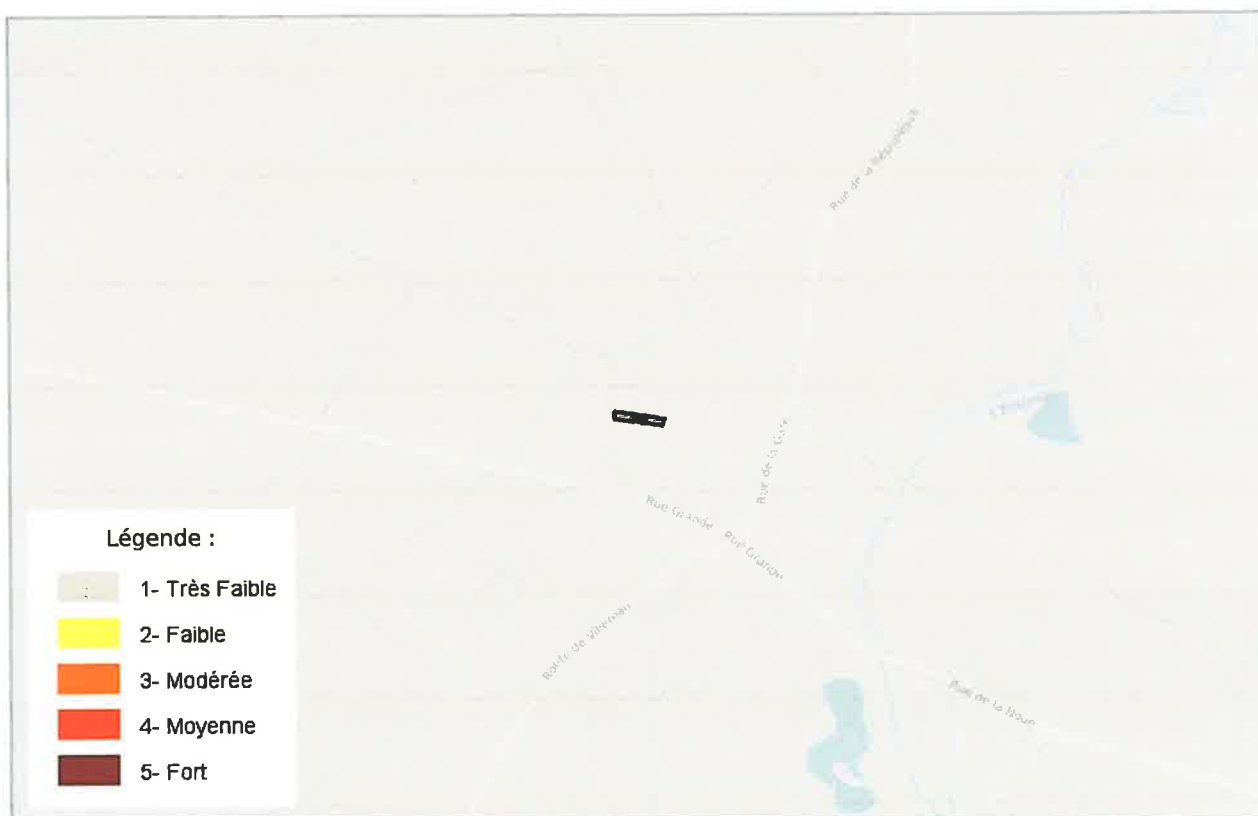


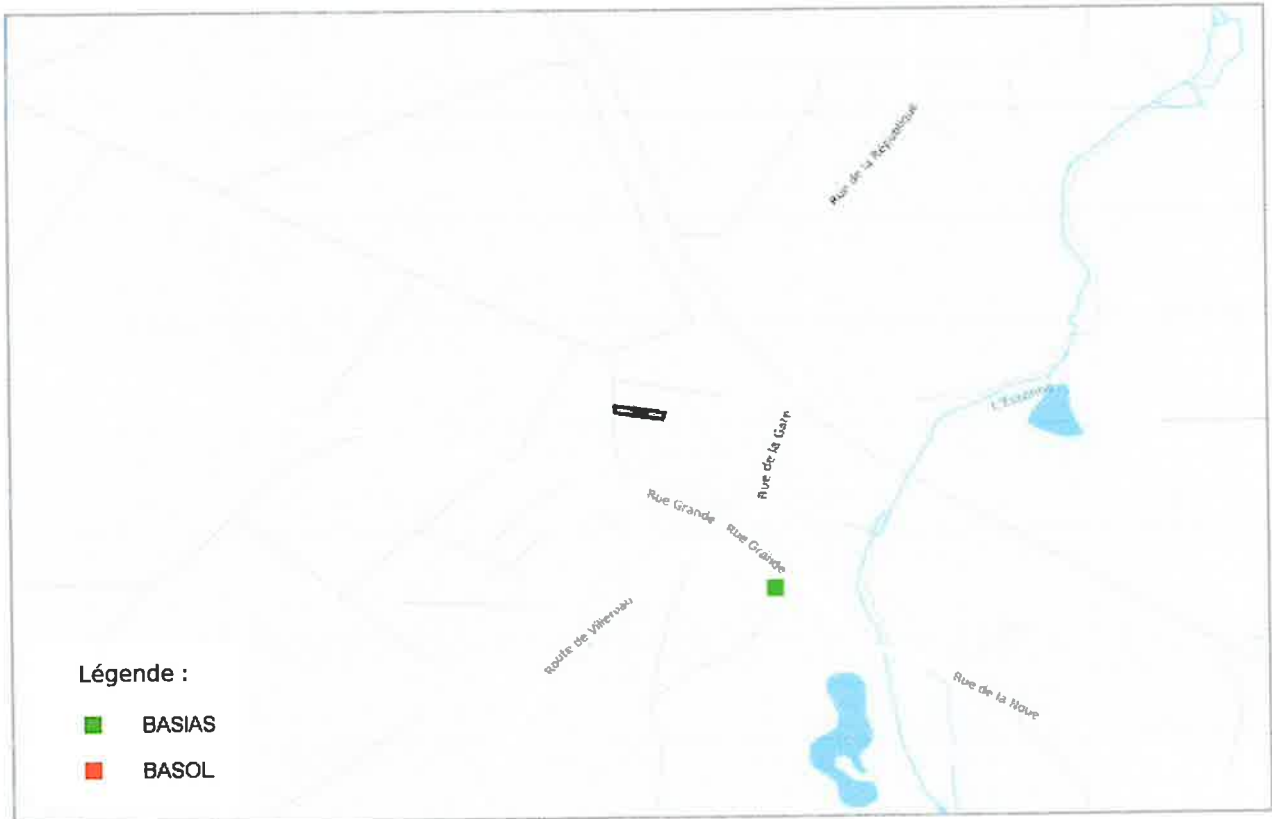
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



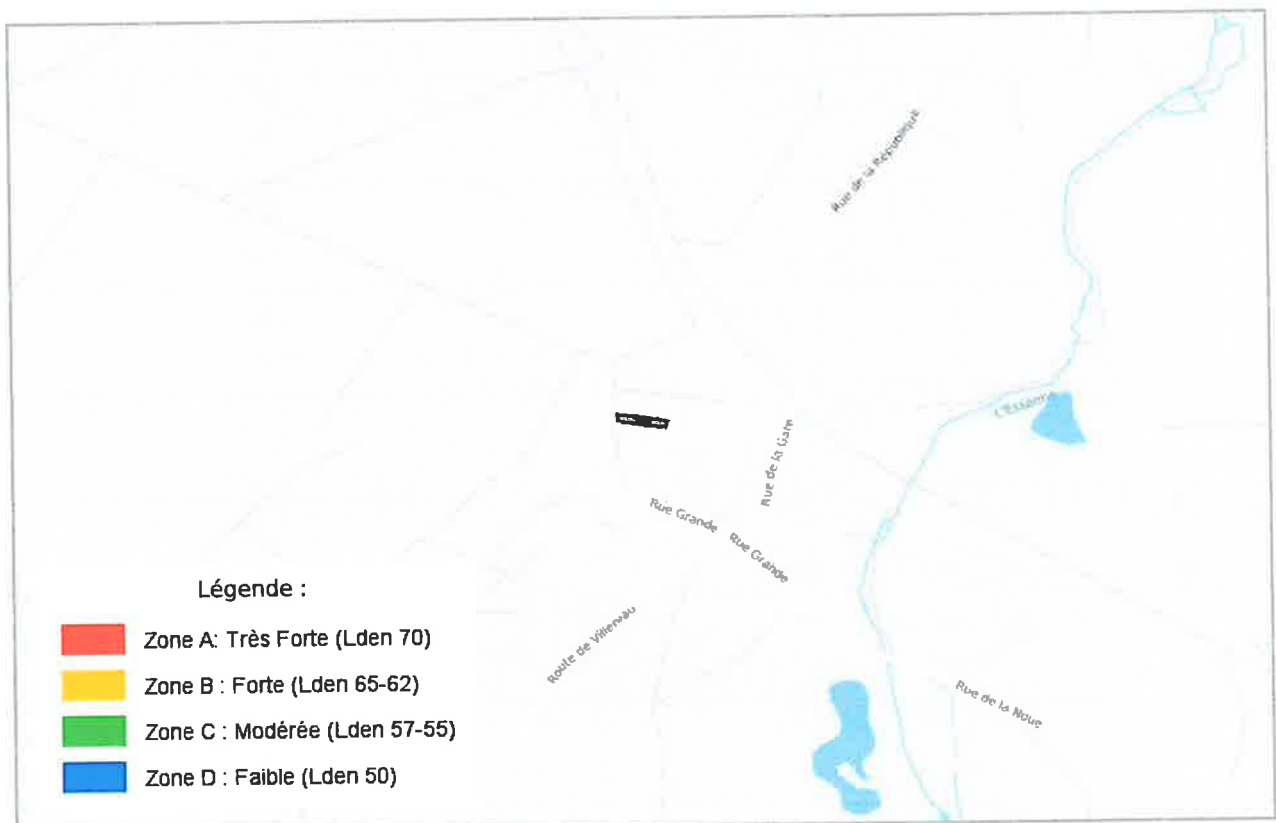


CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES





PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

243 rue Grande BRIARRES SUR ESSONNE

358 mètres

SSP3831098

DOISON

En arrêt

Station service

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

Aucun site BASOL a moins de 500 mètres

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun site ICPE a moins de 500 mètres



Préfecture : Loiret
Commune : BRIARRES SUR ESSONNE

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

86 Chemin de la Chapelle
45390 BRIARRES SUR ESSONNE

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016	☐ OUI	☐ NON
Sécheresse	01/10/2018	31/12/2018	03/03/2020	13/03/2020	☐ OUI	☐ NON
Sécheresse	01/04/2019	30/09/2019	29/04/2020	12/06/2020	☐ OUI	☐ NON
Sécheresse	01/05/1989	30/09/1993	30/06/1994	09/07/1994	☐ OUI	☐ NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	☐ OUI	☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	☐ OUI	☐ NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr